

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 23 SEPT 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 23-01172 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement de huit (08) élèves Assistants en Emploi et en Formation Professionnelle, session 2023.

Ce sont :

ASSISTANTS EN EMPLOI ET EN FORMATION PROFESSIONNELLE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	ZOUNGRANA RENE	003619-033-06	B8055280	31/12/92
1°	BONKOUNGOU MARCEL	002443-033-06	B13318649	31/12/93
1°	BAZIE ARSENE FOUAGETCHI	002269-033-06	B7756751	04/01/97
4°	SOURATIE SAFIATOU	005581-033-02	B7742691	31/12/98
4°	BELEM ABDOUL ABASS	001720-033-09	B12285202	31/12/00
4°	GANEMTORE NAIMATOU	003195-033-11	B10349828	20/01/92
4°	HOUEDE TEMONADIE	001495-033-09	B9503236	31/12/99
4°	OUEDRAOGO PEGWENDE	000994-033-06	B9551564	31/12/98
4°	BANANZARO MAMADOU	006147-033-06	B16006399	19/08/99
10°	KABORE KOUKA FRANCK MARIE JOSEPH	000473-033-06	B17809104	03/08/97
10°	OUEDRAOGO MODESTE	006183-033-06	B17673283	31/12/90
10°	PARE MIBIEMPAN JEANNE ALPHONCINE	000315-033-06	B11704954	17/07/94
10°	DABIRE BEBINEYANW	000086-033-09	B12277166	31/12/00
10°	FAYAMA TENIN	005332-033-09	B12100597	31/12/00
10°	ZAGRE FAYCAL	007761-033-06	B8006694	21/03/94
10°	GUIRO OUSMANE	003005-033-09	B10706538	31/12/94

Arrêté la présente liste à 16 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

**ASSISTANTS EN EMPLOI ET EN FORMATION PROFESSIONNELLE**

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



*Hamidou*

**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Étalon